



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité et de la justice  
Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

Aux organes consultés selon la liste annexée

Direction de la sécurité et de la justice DSJ  
Sicherheits- und Justizdirektion SJD

Grand-Rue 27, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 03, F +41 26 305 14 08  
[www.fr.ch/dsj](http://www.fr.ch/dsj)

—  
Réf: AM / bm  
T direct: +41 26 305 14 03  
Courriel: [dsj@fr.ch](mailto:dsj@fr.ch)

*Fribourg, le 19 février 2020*

## **Avant-projet de loi d'application de la législation fédérale sur les jeux d'argent Consultation**

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 18 février 2020, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation de l'avant-projet de loi d'application de la législation fédérale sur les jeux d'argent.

Vous trouverez, en annexe, l'avant-projet de loi ainsi que le rapport explicatif. Les documents mis en consultation ainsi que la liste des destinataires sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat à l'adresse [www.fr.ch/consultations](http://www.fr.ch/consultations).

Je précise que l'avant-projet fait usage des compétences résiduelles accordées aux cantons par le nouveau droit fédéral en la matière. Pour l'essentiel, le domaine des jeux d'argent est soumis à des règles contraignantes auxquelles il n'est pas possible de déroger à l'échelon cantonal. Il en va ainsi en particulier de l'organisation des lotos, dont les conditions d'exploitation seront nettement moins favorables aux sociétés locales.

Je vous serais reconnaissant de faire parvenir votre détermination **jusqu'au 3 avril 2020** sous forme électronique à l'adresse [dsj@fr.ch](mailto:dsj@fr.ch).

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette consultation, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Maurice Ropraz  
Conseiller d'Etat

—  
Annexes mentionnées